



Mon patron veut me virer pour faute

Par **niousbook**, le **27/12/2008** à **13:15**

bonjour mon entreprise a changer de patron et celui ci veut me licencier pour faute car il a besoin de rebaucher un boucher mais ne peu pas trop de masse salariale alors que moi je ne suis que vendeuse . Etant en conger parental je travail a 80% J'aimerais savoir si je peu lui envoyer mon recommander pour poser un conger parental complet (il me reste un an) et un arret de travail le meme jour sinon il va me pourrir mentalement merci de me repondre .

Par **Visiteur**, le **28/12/2008** à **20:14**

bonsoir,

il ne peut pas vous licencier pour faute ... il peut par contre vous licencier pour cause économique.

pour le congés parental.. je laisse le soin à d'autres bénévoles de vous répondre mais d'après ce lien : <http://www.infobebes.com/bebe/droits/conges-particuliers/le-conge-parental/quel-conge-parental>

il n'est pas possible de changer sauf au moment du renouvellement.